

Vers un dialogue jeunes / élu·e·s



Pour des politiques de
jeunesse partagées

ÉDITO

Au cœur des enjeux de société et du principe d'éducation populaire, le CRAJEP défend l'accès au droit et à la citoyenneté par l'expression des individualités, le pluralisme culturel et la lutte contre l'exclusion du débat politique. Toute société démocratique se construit dans l'expression des différences et dans la formation à l'engagement citoyen.

Au quotidien, les fédérations et mouvements du CRAJEP accueillent, animent et accompagnent les jeunes des territoires dans cet apprentissage à la citoyenneté.

Par leurs pratiques quotidiennes, les militant·e·s, bénévoles, administrateur·rice·s, salarié·e·s de ces associations, participent à une meilleure connaissance de la jeunesse bretonne : ses besoins, ses réalités, ses envies, ses doutes et questionnements.

Aussi, le CRAJEP entend apporter sa contribution à l'élaboration d'une politique pour la jeunesse bretonne qui soit globale et intègre tous ses acteurs. L'ambition de ce guide « vers un dialogue Jeunes / Élu·e·s », c'est d'affirmer l'importance d'associer les jeunes à l'élaboration des politiques qui les concernent, du local au régional, en proposant des pistes de réflexion pour faire vivre ce dialogue dans les territoires.

Il a été pensé comme un outil méthodologique, mais attention, il n'existe pas d'*outil magique* ! Ce guide n'est pertinent que si un travail en coopération sur le sens de l'action est engagé avec les acteurs locaux et que si des objectifs concrets de changement sont formalisés et partagés par tous, à commencer par les jeunes.

Pour le CRAJEP, le dialogue ne se résume pas à une discussion à l'occasion d'une soirée, d'une réunion... **Le dialogue est avant tout une rencontre, à parité et dans la durée !** Il implique de reconnaître la place de chacun comme acteur du territoire et de définir les différents rôles dans l'élaboration de la politique Jeunesse. Le dialogue se travaille dans un souci de transformation sociale et de démocratie directe.

Nous vous proposons ici quelques pistes de réflexion et de méthode, espérant ainsi contribuer à faire vivre une citoyenneté partagée.

Le CRAJEP



POURQUOI CE GUIDE ?

L'outil que nous vous présentons trouve son origine dans un contexte institutionnel précis, celui de la loi Égalité et citoyenneté qui introduit le concept de dialogue structuré dans le droit français.

« Les politiques publiques en faveur des jeunesses menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriale font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics » loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017

Le dialogue structuré est une méthode visant à faire évoluer les politiques publiques en favorisant le dialogue avec les jeunes citoyen-ne-s et la société civile, dans leur conception, leur mise en place, leur évaluation. C'est dans ce cadre qu'en Bretagne, le Conseil Régional et l'État ont lancé en janvier 2018 un **plan de mobilisation en faveur des jeunes**, associant jeunes, élu-e-s, acteur-ric-e-s Jeunesse à son élaboration.

Les associations, fédérations et mouvements d'éducation populaire, regroupés au sein du CRAJEP, y ont pris une place active, contribuant à la réflexion, l'animation, de cette démarche.

En 2018, le recueil de la parole de 200 jeunes, mené par le CRAJEP sur 18 territoires de Bretagne, a ainsi contribué à nourrir la réflexion.

Il en ressort par exemple que **45% des jeunes souhaiteraient être associé-e-s** à la mise en œuvre des propositions / actions, sur leur quartier, leur communauté de communes, leur métropole.

MODE D'EMPLOI

Ce kit est destiné à toutes celles et ceux qui souhaitent impulser une dynamique locale, apporter collectivement des réponses à des besoins identifiés, élaborer par le dialogue des solutions nouvelles...

- ➔ Élu-e local-e, en charge des questions de Jeunesse...
- ➔ Professionnel-le : animateur-ric-e Jeunesse, responsable de mission locale...
- ➔ Agent-e d'une collectivité territoriale...
- ➔ Collectifs de jeunes...

Il s'appuie sur des expériences menées sur plusieurs territoires de Bretagne.

Dans de nombreux territoires, des démarches collectives de dialogue et de définition concertée de politiques publiques ont déjà été engagées avec les jeunes. Pour l'élaboration de ce guide, nous nous sommes rapprochés et inspirés de plusieurs d'entre elles, ayant à cœur d'identifier ce qui avait fait levier, mais aussi obstacle pour leur bonne mise en œuvre et un aboutissement satisfaisant.

Ce guide rassemble :

Un schéma général avec les différentes composantes de la mise en œuvre d'un dialogue structuré.

8 fiches qui abordent chacune une dimension de la démarche de dialogue.

Chacune de ces fiches pose les éléments du sujet, des « bonnes questions », des éléments repères et des points de vigilance.

Des paroles de jeunes recueillies par le CRAJEP à l'occasion de débats menés sur plusieurs territoires de Bretagne sur leur vision de la démocratie, de la citoyenneté, leurs rêves et leurs colères.

Une partie « Ressources » qui invite le-la lecteur-ric-e à aller plus loin dans sa réflexion et ses investigations.

L'élaboration de ce document est le fruit d'un groupe de travail composé de représentants d'associations membres du CRAJEP.

Penser un territoire P. 6-7

- Quelle échelle de territoire est concernée ?
- Comment se vit le territoire ?
- Comment articuler territoire de vie et compétence administrative ?
- Comment se construit l'action publique dans le territoire ?
- Quelle place ont les jeunes dans le territoire ?



Réussir la rencontre P. 20-21

- Pourquoi se rencontrer ?
- Qu'est-ce qui va faciliter la rencontre ?
- Comment donner envie de se rencontrer ?
- A quel moment et où organiser les rencontres ?
- Comment faciliter le dialogue ?



Partager la gouvernance P. 18-19

- Qui a le pouvoir de décider ?
- Comment se concerter ?
- Comment faire évoluer l'organisation de la gouvernance ?
- Comment tendre vers un système démocratique ?
- Quelle place ont les jeunes dans la gouvernance ?



Évaluer pour aller plus loin P. 16-17

- Pourquoi ce projet ?
- Comment l'idée a surgi ?
- Quels sont les leviers et les freins au changement ?
- Quel est l'intérêt de la démarche ?
- Qu'est-ce que l'on retient de l'expérience ?



Associer les acteur·rice·s P. 8-9

- Quels sont les acteur·rice·s du territoire concerné ?
- Les jeunes sont-il·elle·s des acteur·rice·s du territoire ?
- Comment coordonner les acteur·rice·s ressources ?
- Quel intérêt partager pour coopérer ?
- Qui est légitime pour faciliter la co-construction ?

Gérer les temporalités P. 10-11

- Quelles sont les temporalités des différent·e·s acteur·rice·s ?
 - Comment prendre le temps pour transformer et atteindre vite un résultat ?
- Quel est le bon moment pour lancer l'action ?
- Comment croiser les différentes temporalités ?
 - Quel est le bon rythme et qui le donne ?

Mobiliser des ressources P. 12-13

- De quelles compétences avons-nous besoin ?
 - Quelles sont les compétences locales ?
 - Comment les mobiliser dans la durée ?
 - De quels moyens dispose-t-on ?
 - Où aller chercher l'expertise ?

Engager le dialogue P. 14-15

- Pourquoi communiquer ?
- Quel est le message et à qui il s'adresse ?
- Quel est l'enjeu du dialogue ?
- Comment faciliter l'expression des jeunes ?
- Quelle prise en compte de la parole de chacun·e ?

Ressources

P. 22-23

Vers un
dialogue
jeunes/élus

Penser un territoire

➔ INTRODUCTION

L'idée de territoire implique un espace délimité par des frontières. Dans la démarche de dialogue structuré avec la jeunesse, le territoire concerné ne peut se limiter à une entrée purement institutionnelle. Car ce territoire est d'abord un espace « vécu » par les jeunes, et aussi parfois un espace « à conquérir » tant au niveau symbolique que dans la mise en œuvre de leur-s projet-s.

Penser le territoire, c'est le regarder à la fois dans son découpage administratif et son organisation d'Etat ; c'est penser les échelons et la répartition des compétences de la commune, de l'intercommunalité, du département et de la région, mais c'est aussi le regarder comme espace de vie et de lien social ; c'est comprendre comment vivent et entrent en interactions les personnes qui constituent ce territoire.

C'est à la croisée de ces deux regards que nous vous encourageons à penser votre territoire.



➔ QUESTIONS À SE POSER

➤ Quelle est l'identité de ce territoire ?

Il s'agit de comprendre comment vivent les personnes, les institutions sur le territoire, et la manière dont les habitant-e-s le perçoivent, son histoire, sa culture, s'il rassemble ou s'il divise, mais aussi s'il existe des habitudes à l'expression citoyenne et démocratique, où et comment s'expriment ces points de vue.

➤ A quelles échelles territoriales doivent être réfléchies la démarche et ses différentes étapes ?

Quels seront les lieux de la réflexion, de la coordination des moyens, de la mutualisation des ressources de l'action ? Y a-t-il une unicité de ces espaces, ou bien sont-ils distincts ? Quelles coopérations mettre en œuvre aux niveaux infra ou supra-territoriaux ? La dynamique du projet va être étroitement associée à l'articulation de ces différents espaces.

➤ Quel sera l'impact, sur le territoire, de la démarche engagée ?

Se demander si la démarche engagée pourra amener à de réelles transformations sur le territoire, implique de questionner sincèrement la possibilité d'agir des jeunes ; elle doit être réelle ! Il en sera de même dans la manière d'associer les autres niveaux de décisions des acteurs du territoire ? ➔ Pages 18-19.



➔ PRÉCONISATIONS

➔ Comprendre le territoire vécu

Vivre sur son territoire est foncièrement culturel. Même si les services aux populations (associations, carte scolaire, EPCI, ...) organisent une grande partie de nos déplacements et de nos relations, ils ne déterminent pas tout ! Nos relations sociales, nos loisirs personnels, nos pratiques culturelles, nos liens familiaux... construisent nos pratiques et nos affects avec un territoire. Nous proposons de l'appréhender dans ses dimensions pratiques, comme l'espace de vie des jeunes : où ils ou elles habitent, étudient, se rencontrent, rêvent, s'amuse, discutent et s'engagent aussi.

➔ Appréhender le territoire de l'unité politique et de l'action

L'échelle de l'intercommunalité est souvent mise en avant car elle permet d'appréhender un territoire assez large dans l'action, d'être un lieu de coordination, de mutualisation des ressources et des moyens. Cela n'est pourtant pas suffisant car c'est également dans la proximité locale que les jeunes expérimentent leur vie quotidienne. Le territoire vécu, qui est celui de l'action, c'est parfois le quartier, le lycée, la zone commerciale, et parfois même l'espace virtuel d'un réseau... Par ailleurs, le territoire agit comme un espace d'identification pour le groupe projet ; il doit donc pouvoir se nommer par un nom qui lui correspond.

➔ Articuler différentes territorialités

Bien identifier la répartition des compétences sur le territoire permet d'éviter l'illusion d'un changement que vous ne pourriez pas apporter (ex : développer l'accessibilité sans disposer de la compétence transport). Il faut être transparent dès le début sur la réelle marge de manœuvre et l'explicitier. Cela évitera les démotivations et les scepticismes politiques.

Mais il peut aussi être envisagé que le « territoire » pertinent du projet soit dynamique, qu'il évolue selon les étapes, selon la participation, selon l'action menée. Une des clés de réussite de la démarche résidera dans la bonne articulation de l'échelle locale et supra locale, commune/intercommunalité...

Au final la démarche engagée avec les jeunes pourra se structurer au travers de plusieurs « territorialités », par exemple un travail de réflexion à une échelle intercommunale, des actions à échelles locales, en s'appuyant parfois sur le lieu de l'établissement scolaire, parfois sur des espaces publics de forte fréquentation...

➔ POINTS DE VIGILANCE

■ **La répartition des compétences** : les institutions se territorialisent, mais comme leurs contraintes de gestion sont différentes, les espaces ne se superposent pas toujours. De ce fait, avant de se lancer dans l'action, il faudra bien identifier les logiques de l'organisation, ses différents niveaux de décision, ses carences éventuelles.

■ **La distribution des moyens** : elle est organisée par échelon administratif et l'élu.e en est le-la garant.e. Mais cette perception du territoire

n'est pas celle des habitants. Il est donc nécessaire de communiquer et d'évaluer ensemble les possibles de l'action. C'est le groupe et pas seulement l'élu.e qui doit être garant des faisabilités.

■ **Circonscrire le territoire** peut limiter l'ambition recherchée. Les frontières institutionnelles et administratives peuvent venir contraindre et déformer le projet !

Soyons lucides, agiles et souples, et ne perdons pas de vue le niveau territorial visé par les finalités de la démarche engagée.

Associer les acteur·rice·s

➔ INTRODUCTION

A l'échelle d'un territoire, les acteur·rice·s agissant pour les questions jeunesse sont divers·es. Qu'il s'agisse de petites associations locales, ou d'acteur·rice·s majeure·s de l'Etat, par la nature transversale de leurs missions (l'insertion, l'éducation, les loisirs, ...), tou·te·s sont concerné·e·s. Pour autant, la coopération entre eux ne va pas de soi et cette « coexistence » induit des réponses partielles au, ou à la, citoyen·ne·jeune. Il s'agit donc de viser la construction d'une politique Jeunesse **globale**, « intégrée », qui ne se contente plus de juxtaposer des initiatives non coordonnées, mais vise à rassembler pour co-construire avec ces jeunes des réponses à leurs besoins. C'est pourquoi la participation de TOU·TE·S est un enjeu majeur de la démarche de dialogue structuré. **La qualité de cette participation ne tiendra pas au nombre de personnes mobilisées, mais à la qualité du petit pas vers la rencontre que chacun·e pourra produire.**

➔ QUESTIONS À SE POSER

➔ Qui sont les jeunes concerné·e·s ?

La jeunesse n'existe pas en tant que groupe homogène, ayant les mêmes pratiques, les mêmes opinions, les mêmes valeurs communes. Il existe DES jeunes et la démarche devra donc tenir compte de cette pluralité (collégien·ne·s-lycéen·ne·s, étudiant·e·s, jeunes salarié·e·s, habitant les villes ou les champs...) en veillant à ne pas les enfermer dans un seul « statut » social et en allant chercher ceux qui ne se manifestent pas facilement d'eux ou d'elles-mêmes.

➔ Où sont les personnes ressources ? Quel va être le rôle de chacun·e ?

Au-delà des jeunes eux·elles-mêmes, le territoire accueille d'autres acteur·rice·s indispensables à l'action : les élu·e·s, les « parents », et plus généralement la société civile, les habitant·e·s, certain·e·s acteur·rice·s économiques et sociaux·ales, ainsi que les acteurs institutionnels essentiels de **l'Éducation Nationale, l'éducation spécialisée, les acteur·rice·s de l'insertion, du logement, des loisirs, de la culture...**

Quelle sera la place donnée aux familles et à la société civile dans la démarche ? Dans quelle mesure le fait de les associer facilite-t-il le dialogue ?

Il s'agit de repérer les expert·e·s reconnu·e·s, et les **expert·e·s d'usage**. La légitimité ne peut s'appuyer uniquement sur la fonction (d'un·e élu·e ou d'un·e technicien·ne), elle émerge de ses connaissances, de ses capacités opérationnelles, de ses moyens.

➔ Comment sortir des logiques sectorielles et favoriser la transversalité ? Existe-il déjà des initiatives de coopération entre acteur·rice·s ?

La place occupée par les questions de jeunesse sur le territoire est à évaluer afin de mesurer si les acteur·rice·s sont prêt·e·s à modifier leurs pratiques, à travailler en transversalité, à laisser des capacités de décision aux jeunes... La participation d'un·e acteur·rice pourra évoluer selon le temps du projet. Dans tous les cas, les modalités de coopération envisagées seront à définir, pour donner de la transparence à la démarche, et rendre possible l'innovation.

Il ne s'agit pas de transformer les associations en prestataires de politiques publiques, mais bien de leur donner leur place d'acteur·rice dans le projet de territoire.



➔ PRÉCONISATIONS

➔ Placer les jeunes au cœur de la démarche

Associer les jeunes à toutes les phases (réflexion, mise en œuvre, suivi ou évaluation) est essentiel. La mobilisation ne tient pas seulement à la présence de quelques-uns (par ailleurs souvent les mêmes), mais au constat éprouvé de la complémentarité mutuelle. La concertation nourrit la reconnaissance, et l'interconnaissance est incontournable pour définir des objectifs communs et trouver des leviers. → Pages 20-21 et 22-23.

➔ Mobiliser par la reconnaissance mutuelle

Mobiliser c'est **donner envie**, d'exprimer ses besoins, de dessiner des perspectives. Il convient donc de s'adresser aux jeunes de telle manière qu'ils ou elles se sentent concerné-e-s : recueillir leurs paroles, leurs opinions, leurs propositions dans toutes leurs diversités est indispensable. Des espaces d'échanges ouverts, plus ou moins formels, sans jugement, sont à imaginer pour ne pas « profiler » les personnes qui seront prêtes à s'impliquer. De plus, la finalité de la démarche rendue visible et concrète permettra de mobiliser dans la durée et de manière constructive. **C'est en invitant les jeunes à s'exprimer qu'on les mobilise ! Il en va de même pour tou-te-s les autres acteur-ric-e-s.**

➔ Aller vers pour faire rencontre

La rencontre va s'appuyer sur les dynamiques d'interconnaissance et de partage d'expériences, sur des actions à mener ou des pistes d'innovation. Des outils tels que le théâtre forum, des débats mouvants, des déambulations nocturnes, peuvent être très utiles tout comme les outils numériques. Chaque acteur-ric-e sera incité-e à faire des propositions et à modifier ses pratiques dans une logique de complémentarité et **d'intérêt commun**. L'enjeu est de **coopérer** pour construire des réponses **cohérentes** correspondant aux besoins des jeunes et aux capacités d'engagement de chacun-e des acteur-ric-e-s.

➔ Donner de la valeur à la concertation et au temps

Le processus de dialogue peut venir questionner le « leader-ship ». C'est pourquoi, il conviendra de rappeler souvent le sens de la présence des un-e-s et des autres, et de veiller à la reconnaissance de l'engagement des jeunes. Valoriser la légitimité de ceux qui participent à la démarche, veiller à ce que soit pris en compte leur intérêt permettra de faire association dans la durée. **La vraie concertation produit de la confiance réciproque.**

➔ POINTS DE VIGILANCE

- **La mobilisation des jeunes** peut être limitée par des contraintes de **mobilités, d'engagement dans la durée** : faire varier les possibilités de rencontres (réelles ou numériques, lieux et horaires, moyens de transports), garantir l'intégration possible de nouvelles personnes, et veiller à ce que les projets se concrétisent permet de soutenir l'implication.
- **La discontinuité politique** doit être anticipée tant du côté associatif que des collectivités locales.
- **La méconnaissance** des dispositifs nuit à la dynamique: dissocier les acteur-ric-e-s mobilisé-e-s, des personnes qui ont la charge de trouver des moyens financiers pour l'action, peut s'avérer judicieux !
- **Les rivalités** d'acteur-ric-e-s, parfois interpersonnelles, peuvent être destructrices. Par ailleurs, toute forme de démocratie participative peut venir contester l'elu-e dans sa place d'acteur-ric-e reconnu-e du politique et fragiliser le dialogue engagé : c'est pourquoi les **règles du jeu** de la démarche doivent être rappelées aussi souvent que possible et autant que nécessaire !
Re-questionner régulièrement les modalités des coopérations et ses finalités est une dynamique constructive au service du projet !



Gérer les temporalités

➔ INTRODUCTION

Réfléchir aux temporalités dans la mise en œuvre d'une politique jeunesse est essentielle. Les temps des élu-e-s, ceux des associations, des financeurs, des agent-e-s territoriales-riaux et des jeunes (...) sont très différents.

Les échéances politiques, la durée des projets, les délais pour utiliser des financements... peuvent freiner les dynamiques de participation.

Les temps des jeunes contraints par leurs parcours scolaires/de formation, liés à des engagements qui évoluent, à des obligations et pressions sociales ou familiales, à des besoins d'agir dans l'immédiateté... doivent être pris en compte.

Obtenir des résultats, faire la preuve des avancées du projet, s'adapter aux volontés parfois divergentes des financeurs, obligent souvent les professionnels de la jeunesse à rendre compte d'actions annuellement avec des données quantifiables et observables alors que les transformations visées nécessitent plus de temps pour être lisibles.

➔ QUESTIONS À SE POSER

➔ Quel est le temps nécessaire pour la démarche participative envisagée ?

Avant même de penser la temporalité, il est nécessaire de penser le degré de participation dans lequel vous souhaitez inscrire votre démarche qui sera déterminant pour le temps nécessaire à l'enjeu visé.

➔ Comment prendre le temps du cheminement ?

Vouloir transformer un projet politique, construire de nouveaux partenariats, partager la prise de décision avec les jeunes nécessitent des engagements et des moyens qui s'inscrivent durablement. Il est important de réfléchir aux conditions nécessaires pour que la démarche puisse durer.

➔ Comment concilier des temporalités différentes ?

Il s'agit de créer des lieux permettant de croiser les points de vue, contraintes, attentes, apports des acteur-ice-s du projet... Pour cela, la circulation de l'information, la compréhension des logiques de chacun-e, et les enjeux partagés en réseau peuvent faciliter la cohérence et le bon tempo de la politique jeunesse.



➔ PRÉCONISATIONS

- ➔ **Commencer par découvrir son territoire**, c'est important de prendre le temps de comprendre son histoire, sa culture, et son système d'acteurs. Il s'agit de repérer, activer et valoriser les ressources du territoire.
- ➔ **Prendre en compte le rythme de la décision politique** qui va influencer celui du projet permet de ne pas isoler l'action.
- ➔ **Prendre le temps de communiquer sur le sens** du projet et d'expliquer comment il est envisagé d'atteindre les objectifs, va faciliter l'engagement des personnes dans la démarche. Mieux vaut être clair quitte à ne pas plaire à tout le monde !
- ➔ **Accepter les temporalités de chacun-e** et se mettre d'accord sur un échéancier commun en veillant à la transmission d'informations à toutes et tous.
- ➔ **Prendre le temps de la co-construction** parce que les espaces de rencontre, de négociation, de participation, de débat sont aussi importants pour le développement territorial que les résultats de l'action.

" ON N'EST PAS SUR LE MEME TEMPS, ON NE SE COMPREND PAS, C'EST LE BORDEL ! "



➔ POINTS DE VIGILANCE

- **Les projets d'actions sont souvent élaborés dans des délais trop courts**, qui demandent aux participant-e-s d'être immédiatement disponibles et peuvent les démobiliser.
- **C'est souvent au moment où la crise éclate, l'accident arrive, qu'on se mobilise** pour prendre des décisions et agir. Cela entraîne une réponse immédiate et une attente de résultats visibles

rapidement parfois au détriment de la prise en compte des besoins et de l'association des différents acteurs du territoire à la démarche.

- Et en même temps, la jeunesse passe vite ! Si l'on ne veut pas passer à côté des attentes des jeunes, **il faut adapter les politiques publiques assez rapidement, mais pas dans l'urgence** de la réponse à un problème.

Mobiliser des ressources

➔ INTRODUCTION

Une véritable démarche de dialogue jeunes / élu-e-s ne se résume pas à quelques réunions ; elle s'inscrit dans le temps long, implique que l'ensemble des acteur-ric-e-s en soit conscient et que les moyens nécessaires à sa bonne mise en œuvre soient pensés et évalués.

La mobilisation de ressources - humaines, matérielles, financières - est indispensable.

Ces ressources peuvent être celles du territoire, avec ses acteurs et leurs connaissances, mais aussi celles issues d'expériences vécues ailleurs, comme la contribution d'une expertise externe.

*" NE PAS LAISSER LES GENS SEULS,
S'ENTRAIDER, ON A TOUS À S'APPORTER "*



➔ QUESTIONS À SE POSER

➔ Sur quelle durée, sommes-nous prêts à nous engager ?

Cette question est primordiale et doit être partagée. C'est-à-dire que l'ensemble des parties prenantes doit avoir la visibilité du déroulement et des étapes, afin d'être conscient des échéances et de l'implication que cela représente pour chacun. Ceci limitera les effets d'usure, les abandons en cours de route faute « d'en voir le bout ».

➔ De quelles ressources, de quelles compétences aurons-nous besoin ?

En fonction des objectifs de la démarche, il conviendra d'identifier quelles connaissances et compétences doivent être mobilisées : le sujet nécessite-t-il les éclairages ou l'expertise d'un-e acteur-ric-e externe ? Au contraire, a-t-on pensé à mobiliser tel-le actrice-teur local-e parce que riche d'une expérience dans le champ qui nous intéresse ?

➔ Quels moyens financiers pouvons-nous y consacrer ?

L'engagement dans le temps, la mobilisation d'actrices-teurs locales-aux ou de personnes ressources, l'organisation de temps de rencontre, entraînent des dépenses qui doivent être aussi évaluées. La coordination de la démarche elle-même nécessitera sans doute de mobiliser un-e agent-e local-e (de la collectivité ou d'une association partenaire) qu'il faudra rémunérer. De quel budget disposons-nous ?



➔ PRÉCONISATIONS

➔ Se donner un cadre, discuté et partagé

La transparence est facteur de coopération : un cadre de travail qui fixe les repères temporels (planning, échéancier) comme les modes d'organisation (qui fait quoi ?) et les moyens alloués et mobilisables, concourt à rassurer et à responsabiliser les parties prenantes. Ce cadre doit faire l'objet d'échanges afin que chacun-e puisse réagir, faire entendre son point de vue et se l'approprier.

Désigner une personne référente (celle-ci peut être au sein d'une collectivité, d'une association...) peut être aidant.

➔ Veiller à la diversité des acteurs associés

Le savoir est rarement détenu par une seule personne ! En associant des acteur-ric-e-s d'origine, de champs (loisir, culture, économie, social,...) et d'institutions diverses (collectivités, Éducation Nationale, CAF, associations...), vous enrichirez le dialogue et permettrez de croiser les regards et les analyses sur les sujets abordés. Cette diversité des compétences est un facteur clé de la réussite !

➔ S'appuyer sur l'existant

On a parfois l'art de réinventer la poudre ! Sachez prendre appui sur ce qui existe déjà, aller voir des expériences similaires menées ailleurs ; il n'est pas toujours nécessaire de refaire un diagnostic local, long et coûteux. Des travaux ont peut-être déjà été réalisés par une association, une institution ; des données pourront être recueillies auprès de l'INSEE, de la CAF...

Mais là encore, sachez mobiliser la connaissance locale : la compétence n'est pas l'apanage des expert-e-s. Chaque habitant-e, jeune ou moins jeune, chaque partenaire, est expert-e à sa manière de son territoire dont elle/il a parfois une connaissance fine !



➔ POINTS DE VIGILANCE

Attention au décalage entre les ambitions et les moyens alloués : il faut être réaliste !

Il ne sert à rien de se donner des objectifs fort beaux mais inatteignables. Toute démarche projet est un compromis entre ce que l'on aimerait et ce qui possible.

Dans la conduite de ce dialogue jeunes/élu-e-s, il faudra trouver un point d'équilibre entre trois composantes : vos objectifs, le temps dont vous disposez, les moyens mobilisés.

Engager le dialogue

➔ INTRODUCTION

Dans une démarche de dialogue structuré, toutes les parties prenantes du projet vont être engagées dans des enjeux de communication décisifs pour la réussite du processus.

Mettre en œuvre cette démarche implique donc d'abord d'avoir recours à des modalités d'échanges permettant de garantir cette dynamique « dialogue », c'est-à-dire **ECOUTER, ENTENDRE, PARLER VRAI**.

Dans une démarche de dialogue structuré, la communication tient **de l'enjeu démocratique** car elle vise à faciliter la participation de toutes-tous les acteur·rice·s, et d'abord celle des jeunes.

C'est pourquoi on pourrait distinguer la communication avec les jeunes au sein d'un regroupement par exemple, de celle qui vise les partenaires soutenant la démarche.

Mais le dialogue est d'abord un rapport d'égalité et non de domination. C'est pourquoi la communication doit être appréhendée comme l'ensemble des modalités qui permettront à chacun·e de trouver sa place d'actrice-teur dans ce processus de participation véritable.

Communiquer est avant tout le moyen de construire un échange, une dynamique de dialogue qui va permettre la rencontre, puis de structurer des politiques et/ou des programmes qui correspondent aux attentes et aux besoins des jeunes.



➔ QUESTIONS À SE POSER

➔ Communiquer pour quoi faire ?

Rendre lisible les objectifs de la démarche de dialogue structuré, en comprendre collectivement les enjeux est incontournable ! Ainsi pour encourager toutes-tous les actrices-teurs (pas seulement les jeunes) à s'engager dans la démarche, il est utile de rappeler que celle-ci ne pose pas à l'avance la finalité du projet, mais vise l'émergence de l'expression des besoins par les jeunes eux-mêmes.

Construire (et parfois restaurer) un rapport de confiance entre tous les actrices-teurs est propice au dialogue et à l'émergence de projets. Il s'agit de favoriser la projection des jeunes dans leur rôle de citoyen·ne.

➔ Comment faciliter l'expression des jeunes ?

- Permettre que les décideurs·euses se laissent questionner (et acceptent de modifier leur représentation et le projet initialement envisagé).
- Valoriser et reconnaître le travail engagé (l'existant ou les projets émergents). Valoriser ce qui est déjà visible (ex : coopérative jeunesse) mais aussi ce qui l'est moins : les démarches de « aller vers », et toutes les actions de coordination entre acteur·rice·s...

Les modalités de communication envisagées favorisent-elles le dialogue et la rencontre ?

Ces modalités sont-elles adaptées aux acteur·rice·s ? Ces modalités garantissent-elles la continuité du projet ? Sont-elles adaptées au résultat espéré ?

→ Pages 20-21



➔ PRÉCONISATIONS

➔ Créer de multiples espaces d'expression

Variation des modalités de communication revient à démultiplier les possibilités de dialogue. Penser la variété des modalités de communication doit permettre de proposer et de définir des espaces d'expression et de dialogue adaptés à la variété des acteur·rice·s. Une variété de moyens pour pouvoir toucher toutes les personnes concernées, jeunes et moins jeunes : questionnaires en ligne, enquête publiques, entretiens personnalisés, forum et débats, réseaux sociaux, plateformes, échanges informels **dans une démarche d'ALLER VERS...**

➔ Utiliser des médias interactifs, les réseaux sociaux mais dissocier les canaux

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui des lieux d'expression et de valorisation incontournables pour les jeunes. Il faut les investir tout en les spécifiant selon leurs usages. Facebook est aujourd'hui un espace adapté pour de la communication institutionnelle, bien moins pour recueillir la parole des jeunes qui vont préférer Instagram, Snapchat et Tiktok pour s'exprimer.

Google forms, Discord, sont autant d'outils à votre disposition pour établir une communication interactive.

➔ Construire des outils pour garder une trace des échanges formels et informels

Le temps est nécessaire pour le débat, la consultation et la rédaction « lisible » des propositions. Ce temps va permettre une appropriation par tous les acteurs des besoins réciproques. Mais les acteurs peuvent aussi changer. Il faut accepter que la continuité du dialogue ne soit jamais linéaire. C'est pourquoi, il est nécessaire de se créer les outils de suivi de ces échanges : carnet de bord, journal des ateliers coopératifs...

➔ Identifier, personnaliser

Identifier par un nom la démarche et les espaces dédiés pour celle-ci, permet de favoriser une dynamique de ralliement (ex : COB Projet « Nerzh »/ Aftermovie Nerzh Connection)

Repérer un·e référent·e, autour de laquelle-duquel les échanges peuvent être menés, facilite le relais de la parole des jeunes. Il est important que l'animatrice·teur soit régulièrement en relation avec les élu·e·s et qu'elle ou il fasse partie des groupes de travail, des commissions....

➔ Garantir une posture de bienveillance et de reconnaissance de ces citoyen·ne·s

Se laisser interpellé et rebondir sur ces communications pour construire une véritable démarche de dialogue structuré. Il faut permettre aux jeunes de modifier les modalités de communication et de rencontre. Des mécanismes d'écoute et de traitement des remarques doivent être mis en place. Penser à définir la place de tiers médiatrices·teurs et organiser des temps forts pour restituer le travail engagé.

➔ POINTS DE VIGILANCE

Certains écueils peuvent être minimisés avec un peu de méthode et beaucoup de bienveillance mutuelle. Evitons donc de :

- Sous-estimer les représentations réciproques (générationnelles) « enfermantes » emplies de préjugés.
- Imposer des formes de communication publique qui transforment le projet, au lieu de se situer en soutien de l'action des jeunes.
- Ne pas suffisamment prendre en compte l'impatience des jeunes qui peuvent avoir du

mal à comprendre que leur projet prendra du temps pour se réaliser.

- Refuser les possibilités de négociations.
- S'exprimer de manière non concrète, ou tenter de « faire jeune ».
- Se limiter à de la communication institutionnelle. Les jeunes ne se reconnaissant pas dans la communication institutionnelle, il convient de trouver d'autres canaux de mise en relation.
- Les discours négatifs !

Évaluer pour aller plus loin

➔ INTRODUCTION

Evaluer, c'est porter un regard et un jugement sur la valeur de l'action menée ; il faut apprécier celle-ci au regard de ce qui était visé, d'un modèle « idéal » qui devrait exister.

L'évaluation est une observation en continu ; elle va donc bien au-delà d'un bilan final. L'évaluation, parce que permanente, permet de maintenir la dynamique de l'action collective et la mise en valeur du « parcours entrepris ensemble ».

L'évaluation est un moyen de rendre compte du déroulement de l'expérience. Elle permet l'interprétation de son bilan par les acteur·rice·s et porte de nouvelles propositions.



*" C'EST PERILLEUX
COMME SYSTEME,
ON PEUT VITE TOMBER ! "*

➔ QUESTIONS À SE POSER

➔ Qui évalue ? Qui participe à l'évaluation ?

Associer un maximum d'acteur·rice·s à l'évaluation, c'est reconnaître la capacité de chacun·e (personnes et groupes sociaux) à l'observation, l'analyse, la proposition dans l'élaboration des indicateurs pertinents pour mesurer le changement.

Une évaluation est structurante quand tous les acteur·rice·s participent à l'interprétation des résultats et qu'elle produit un partage de la connaissance sociale du territoire qui rend accessible la compréhension des ressources du territoire, des politiques de changement.

➔ Que souhaite-t-on évaluer ?

Au-delà des résultats, l'évaluation permet d'interroger la dynamique en cours :

- Depuis **l'origine du projet**, sa fondation : comment l'idée a-t-elle surgi et comment elle a fédéré ?
- **Au fil de l'eau**, chemin faisant, en analysant la concrétisation du projet à l'épreuve des faits et du contexte : Le PROBLEME était-il bien ou mal posé ? Les MOYENS sont-ils adéquats et pertinents ?
- **Au final**, pour mesurer les effets et les impacts de la politique suivie. Les objectifs sont-ils atteints ? Quels sont les résultats concrets ? Quels acquis à capitaliser et les perspectives à mutualiser ?



➔ PRÉCONISATIONS

➔ **Penser l'observation en continu.** Il faut toujours garder en mémoire que l'évaluation intervient à différents moments de la mise en œuvre de l'action. Agir, c'est constamment se décider, se déterminer, faire des choix. La liberté de choix exige de bien connaître la situation et les effets possibles de la décision.

➔ **Se mettre d'accord sur la visée du changement** et le cheminement que le groupe devra entreprendre pour y arriver ; accepter que ce chemin soit modifié : l'important est qu'il conduise effectivement vers la même destination !

➔ **Evaluer collectivement et communiquer sur la démarche de projet**, au cours du chemin, sur les avancées, les réussites et les difficultés rencontrées ; ceci permet de maintenir une participation et une dynamique d'engagement.
Evaluation de l'action pour la réguler : juger de la solidité des stratégies, bien percevoir des nouvelles ressources et/ou des nouvelles contraintes.



➔ POINTS DE VIGILANCE

▪ **Ne pas s'égarer dans les méandres de l'évaluation** : restez sur l'essentiel ! Éviter « les usines à gaz », les « arbres d'objectifs » et la multiplication des indicateurs ! En la matière, il convient le plus souvent de s'accorder sur quelques éléments essentiels que le collectif souhaite mesurer.

▪ **Instaurer des temps de régulation.**
L'évaluation est un feed-back sur le projet, toujours à redire parce que le sens se perd, toujours à réactualiser parce que la motivation se perd. La mise en place périodique de temps de régulation constitue un bon moyen pour maintenir l'échange et une vigilance collective.

Partager la gouvernance

➔ INTRODUCTION

La gouvernance, en quelques mots, n'est autre que la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées.

Elle est une forme de pilotage multi parties prenantes. Les décisions ne sont plus le fait d'un-e unique décideur-e (ou groupe de décideur-e-s) omnipotent, mais bien le fruit de la concertation après avoir soigneusement pesé le pour et le contre selon les différents intérêts des parties prenantes.

➔ QUESTIONS À SE POSER

➔ Quel est notre « idéal démocratique » ?

L'organisation de l'action nécessite avant tout de se mettre d'accord sur les niveaux de participation et de décision des différent-e-s acteur-ric-e-s partie prenante : consultation ? Co-décision ?

→ Voir échelles de la participation pages 22-23

➔ Quel sera notre modèle d'organisation pour garantir cet idéal démocratique ?

La gouvernance renvoie à un système d'entités décisionnelles pour animer la démarche.

Groupes de travail, comité de pilotage, comité de suivi... Au-delà des appellations, ce qui importe c'est de bien définir leur composition, leurs rôles respectifs et leurs articulations.

- Qui crée, fait vivre et est garant des règles de la gouvernance ?
- Cette organisation est-elle figée ou en mouvement avec l'évolution du groupe ?



➔ PRÉCONISATIONS

➔ **Instaurer une relation d'équivalence**

La diversité des expériences et du savoir-faire de chacun-e est un atout pour le groupe. Il n'y a pas de hiérarchie des savoirs, il y a juste des personnes qui assument des responsabilités d'ordres différents. Chaque participant-e est invité-e à ne pas être dans le jugement de l'autre, des idées proposées, ni dans le jugement de soi-même. En effet, une idée qui pourrait être considérée comme « mauvaise », pourrait être l'élément déclencheur de la solution trouvée par le groupe.

➔ **S'exprimer et écouter avec bienveillance**

Cela signifie écouter ce que l'autre dit en tentant de comprendre son point de vue. Le tour de parole est une technique pour habituer un groupe à l'écoute active. Chacun-e parle sans être interrompu-e : se faire confiance, oser suivre son intuition, oser exprimer son savoir, faire confiance aux autres, au processus et à l'animateur-ric. Ce qui arrive doit arriver : les moments hyperactifs, les silences, les dires des uns, les questions des autres viennent enrichir le commun. Chaque participant-e est invité-e à parler en son nom en employant le « je » et en évitant d'utiliser des formulations telles que « on pense que ».

➔ **Comprendre l'action et l'organisation de la démarche**

Il semble difficile de s'engager dans ce processus si on n'en comprend pas tous les aboutissants et si les espaces d'expression et de décision ne sont pas clairement identifiés. L'expression des désaccords est nécessaire à la démocratie, ils doivent s'exprimer et être pris en compte dans les décisions. Accepter dans cette co-création l'expérimentation, le tâtonnement, la réalisation, l'évaluation et l'évolution permanente.

➔ POINTS DE VIGILANCE

La notion de gouvernance peut être parfois controversée, car définie et entendue de manière diverse et parfois contradictoire. Parmi la multiplicité des usages du mot, la gouvernance peut parfois recouvrir des thèmes proches du « bien gouverner » alors qu'il ne s'agit pas de cela. Nous vous invitons à vous questionner sur comment faire vivre une organisation démocratique dans la co-construction de politique commune.



" J'AI
L'IMPRESSION
DE PARFOIS RIEN
COMPRENDRE.
QUAND ON NE
CONNAIT PAS LES
REGLES DU JEU,
ON N'Y ARRIVE
PAS. "

Réussir la rencontre

➔ INTRODUCTION

La rencontre constitue ce moment particulier où des gens venant de différents horizons, de différents milieux, se retrouvent pour échanger, réfléchir, partager leur point de vue, leurs connaissances,...

Moment crucial dont dépendent la dynamique de la démarche et l'implication des acteur-ric-e-s, le temps de rencontre doit être particulièrement pensé et préparé ; bien des projets ou des démarches pourtant pertinents et aux objectifs forts louables achoppent faute d'avoir su créer de réels moments d'échange.

Cette fiche pose quelques éléments essentiels pour préparer et animer des temps d'échange porteurs d'une dynamique constructive et pérenne !

" LA LIBERTE
D'EXPRESSION,
LIBERTE D'ETRE
SOI SANZ
CONTRAINTES "



➔ QUESTIONS À SE POSER

➔ Comment faire venir les acteur-ric-e-s souhaité-e-s ?

S'assurer de la présence des personnes concernées nécessite un gros travail de mobilisation en amont ; ne négligez pas les relations directes, les explications afin de permettre à vos interlocuteur-ric-e-s de bien comprendre l'intérêt de la rencontre et de leur présence. S'ils ou elles sont peu habitué-e-s à ce genre de moment, pensez également à les rassurer.

➔ Les conditions d'accueil et de réunion permettent-elles l'expression de tou-te-s ?

Pas d'échanges fructueux sans bonnes conditions de rencontre ! Ceci implique de penser et organiser l'accueil, de créer des espaces propices à la discussion : des lieux chaleureux, des éléments de convivialité (café, thé, boissons, ..).

L'expression de tou-te-s est liée à la reconnaissance de chacun-e au sein du groupe. Prévoyez une phase d'inclusion en début de réunion durant laquelle chacun-e prend le temps de se présenter, de préciser pourquoi elle ou il est là et d'exprimer ses attentes vis-à-vis de la réunion.

➔ Qui anime la rencontre ; quelles méthodes d'animation ?

Pas d'improvisation ! Un-e, voire deux, animateur-ric-e-s doivent être désigné-e-s à l'avance ; elle ou il a à charge la préparation des échanges et leur animation le jour J. De nombreuses méthodes d'animations participatives peuvent être judicieusement mobilisées afin de permettre l'expression de tou-te-s.

→ Pages 22-23



➔ PRÉCONISATIONS

➔ Sur les lieux de rencontre

Il n'est pas obligatoire de se réunir à la mairie ou dans l'ancienne école... Osez sortir des sentiers battus ! Pourquoi pas dans la salle du café ? Dans le hall de la MJC ? Le lieu, le cadre « marquent » d'emblée la teneur et l'ambiance ; un cadre trop formel, un lieu officiel, est plus intimidant et crée de la distance. Trouvez le bon équilibre entre un grand hall froid et une salle trop petite dans laquelle on étouffe au bout d'une demi-heure.

➔ Sur les conditions matérielles

La taille et la configuration de la salle (mais la rencontre peut aussi avoir lieu en plein air) conditionnent son déroulement : si vous prévoyez des méthodes dynamiques qui nécessitent de bouger (débat mouvant par exemple), pensez à une salle suffisamment grande, des espaces de déambulation.

La tribune avec les « officiel-le-s » est à proscrire absolument ! Les tables ne sont pas toujours nécessaires, elles créent souvent une barrière ; des chaises en cercle facilitent l'expression et mettent tou-te-s les participant-e-s au même niveau.

N'omettez pas les supports nécessaires à l'animation de vos rencontres : vidéo projecteur (en vérifiant son bon fonctionnement), feuilles d'expression, post-it, crayons à disposition...



➔ POINTS DE VIGILANCE

- **Des horaires et des jours adaptés au plus grand nombre.** Cela va sans dire ! Mais combien de réunions « avortées » parce que le jour et l'heure étaient particulièrement mal choisis ? Les statuts et fonctions des participant-e-s (élu-e-s, collégien-ne-s ou lycéen-ne-s, professionnel-le-s de différents secteurs...) obligent souvent à trouver des compromis : les jours en semaine sont à écarter, préférez les soirées (si la proximité géographique le permet) ou les samedis. ➔ Pages 10-11

- **La transmission des informations à tou-te-s.** Que ce soit avant (invitation, documents...) ou après (compte-rendus, bilans...), veillez à ce que l'ensemble des participant-e-s reçoivent bien l'information. La diversification des modes d'information (mail, courrier, affichage...) n'est pas du luxe, en particulier pour la première rencontre. Le jour de la rencontre, pensez à relever les coordonnées des participant-e-s (mail, téléphone, adresse postale...) et des personnes potentielles à inviter la fois suivante.

Ce guide a été conçu comme un support d'accompagnement issu d'expériences vécues, pouvant être adapté à chaque territoire. Nous proposons quelques sites ressources, ouvrages et articles permettant d'approfondir la question du dialogue jeunes / élu-e-s, la démarche de dialogue structuré, et de trouver des outils utiles pour l'animation de cette démarche.

➔ RÉFÉRENCES D'EXPÉRIENCES

Un guide qui s'appuie sur des expériences menées en Bretagne.

L'élaboration de ce document est le **fruit d'un groupe de travail** composé de représentants d'associations membres du CRAJEP, issus de la Fédération des centres sociaux, des Francas, des MJC, de l'Union Régionale pour l'habitat des jeunes et des PEP Bretagne (Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public de Bretagne), qui ont restitué leur expérience du public et des méthodes facilitant l'élaboration de politiques «jeunesse».

En outre, ce groupe de travail s'est appuyé sur la **consultation d'acteur-riche-s locaux-ales** ayant engagé et mené des démarches collectives de dialogue et de concertation pour l'élaboration de politique publique en direction de la Jeunesse. Nous nous sommes rapprochés et inspirés de certain-e-s d'entre eux-elles qui ont accepté d'être le terrain d'entretiens approfondis, et ainsi permettre d'identifier ce qui avait fait levier, mais aussi obstacle pour leur bonne mise en œuvre.

Nous tenons à remercier la ville de Saint-Brieuc (22), de Lannion (22), Le Pays d'Auray (56) et la Communauté de Communes de Landivisiau (56).

Le groupe de travail s'est également appuyé sur les expérimentations de politiques jeunesse transversales et co-construites dans 3 territoires bretons menées entre 2016 et 2020 dans le cadre de la recherche-action «Jeunes en TTTrans» (Morlaix communauté-29, Bretagne portes

➔ OUVRAGES ET ARTICLES

Parole aux jeunes ! Ž. GOZDZIK-ORMEL. Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. 2015 Editions du Conseil de l'Europe. cairn.info

Jeunes en TTTrans en Bretagne : des lieux pour et avec les jeunes. K. GUILLOUX-LAFONT, V. HAMDI, G. DILASSER, P. PIVAIN et M. RAULT. INJEP « Cahiers de l'action », 2019. cairn.info

Jeunesse : participation formelle et informelle. F. POISSON, K. GUILLOUX, C. CORNEC et P. LONCLE. Rapport d'analyse de la recherche collaborative Jeupart, EHESP, 2015. ehesp.fr

S'engager pour la démocratie : la mobilisation dans les collectifs d'expérimentation démocratique. L. LARDEUX. INJEP « Analyses & Synthèses » n°23, mai 2019. injep.fr

Jeunes et politiques publiques : Osons ensemble ! CESER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, Pour un dialogue structuré en Bourgogne-Franche-Comté. Juin 2019. ceser.bourgognefranchecomte.fr

Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs. O.GALLAND, V.CICCHELLI, J. STEVANOVIC ; réseau national des Juniors associations : rapport d'évaluation, et note de restitution finale par le porteur de projet, Fond d'Expérimentation de la Jeunesse, 2013. - jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse - experimentation.jeunes.gouv.fr



SITES RESSOURCES

Le CNAJEP et le Portail du dialogue structuré : PROVOX

Le CNAJEP permet aux mouvements de Jeunesse et d'associations d'Éducation Populaire de se rencontrer pour créer un espace d'échanges et de représentation auprès des pouvoirs publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Éducation Populaire.

Animé par le CNAJEP, PROVOX est LE portail du dialogue structuré : provovx-jeunesse.fr

PROVOX est soutenu par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le Programme européen Erasmus+ et porté par le CNAJEP. Vous y trouverez une mine de propositions mobilisatrices :

- La Participation des jeunes : manuel de mise en œuvre au niveau national de la résolution du conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport sur la participation politique des jeunes à la vie démocratique.
- Jeunesse, Opportunités et territoires : le manuel pour les jeunes qui sont bien décidés à se mêler de ce qui les regarde !

Pour contribuer à ces conclusions, engager votre organisation dans ce processus ou en savoir plus, n'hésitez pas à contacter dialogue.structure@cnajep.asso.fr ou à vous rendre sur le site provovx-jeunesse.fr.

MAIS AUSSI ...

Les fédérations d'éducation populaire réunies au sein du CRAJEP Bretagne

crajep-bretagne.bzh

INJEP - Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire

injep.fr

L'ANACEJ - l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes

anacej.fr

L'EHESP - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Les archives de la Chaire de recherche sur la jeunesse recherche.ehesp.fr/chaire-jeunesse

Le site de la recherche - action «jeunes en TTTrans »

jett.org/actualites/ressources/

Coop'Eskemm - Bureau d'études coopératif spécialisé dans les politiques publiques jeunesse

coopeskemm.org

OUTILS

Loin d'être exhaustif, voici quelques outils qui ont pu faire leur preuve dans le cadre de certaines expérimentations, et qui peuvent faciliter votre démarche :

- **« Récolte de la parole des jeunes »** : cette trame d'animation construite par le CRAJEP (crajep-bretagne.bzh), propose quelques outils mobilisables dans le cadre d'un travail de récolte de la parole des jeunes : photo langage, débat mouvant, questionnaire individuel et échelle de la participation.
- **TIPA** : élaborés par l'association AJIR 974 (ajir974.re), le guide et le plan TIPA expliquent «à petits pas» comment monter un projet de la conception à la réalisation en passant par le budget, la communication et la recherche de partenaires.
- **Les jeux de Thiagi** : conçus pour aborder de nombreux domaines par le biais des ludo-pédagogies, ces jeux cadres permettent d'animer de manière dynamique et à visée collaborative des réunions d'acteurs variés, afin de rompre la glace au sein du groupe, réfléchir ensemble à des sujets complexes, faire émerger des solutions opérationnelles, ordonner les idées par ordre d'importance... (mieux-apprendre.com)

Vous trouverez les liens vers ces outils sur le site du CRAJEP : crajep-bretagne.bzh



www.crajep-bretagne.bzh
contact@crajep-bretagne.fr

Sont membres du CRAJEP Bretagne :

AFEV • AROEVEN • CEMEA • CONCORDIA Bretagne • CSF Bretagne
 Eclaireuses et Eclaireurs de France • Familles Rurales de Bretagne • Fédération des Centres Sociaux de Bretagne
 Fédé B • Fédération Régionale des MJC • Fédération Sportive et Culturelle de France
 FRANCAS • Léo Lagrange Ouest • Ligue de l'Enseignement de Bretagne
 Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne • Scouts et Guides de France • UBAPAR • UFCV
 Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes • Union Régionale des PEP Bretagne

Remerciements à Nono, illustrateur de notre guide. Tous droits réservés.

Réalisation et édition : janvier 2021

